



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 26870

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le chômage des jeunes, et souhaite connaître si le service civique est efficace et conduit les bénéficiaires à un emploi à la fin de leur engagement. Il sollicite de connaître le nombre de jeunes concernés par le service civique en 2012, et le nombre de jeunes qui, sortis du dispositif, trouvent un emploi.

Texte de la réponse

Le Service Civique permet aux jeunes de s'engager volontairement pour effectuer une mission d'intérêt général dans des domaines très variés, en France ou à l'étranger pour une durée renouvelable de 6 à 12 mois. Ces missions visent donc à permettre à des jeunes d'apporter leur concours personnel et temporaire à la communauté nationale, de renforcer la solidarité et de développer le sentiment d'appartenance à la Nation. Il est reconnu et plébiscité par l'ensemble des acteurs associatifs : 19 448 nouveaux engagements de Service Civique ont été comptabilisés en 2012, 45 000 depuis sa création mi-2010. Parmi les volontaires recrutés en 2012, 47 % se déclaraient demandeurs d'emplois et 34 % étudiants. Pour les jeunes entrés depuis le début de l'année 2013, la proportion de ceux qui se déclarent demandeurs d'emploi augmente encore (57.5 %). Une enquête a été réalisée en 2012 par l'institut TNS SOFRES sur un panel de 893 volontaires en vue d'appréhender le devenir de ces jeunes à l'issue de leur mission de Service Civique. Il ressort que les jeunes interrogés sont très nombreux à estimer que leur expérience leur a permis d'acquérir des compétences pour leur avenir professionnel, que 61 % d'entre eux considèrent que cette expérience leur est utile pour une recherche d'emploi et que 49 % apprécient leur mission comme utile dans la définition de leur projet professionnel. En outre, 75 % des volontaires sont en études ou en emploi 6 mois après avoir accompli une mission de Service Civique : 35 % des anciens volontaires poursuivent leurs études ou une formation, 11 % sont en stage et 29 % ont un emploi à l'issue de leur mission.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26870

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5265

Réponse publiée au JO le : [10 septembre 2013](#), page 9512